

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 27 NOVEMBRE 2017

Paul Rechsteiner, président de l'USS

Négociations salariales 2017 : beaucoup d'employeurs devront revoir leur copie

L'Union syndicale suisse (USS) et ses fédérations ont entamé les négociations salariales peu avant les vacances d'été. Nous disposons des premiers résultats, certains bons, d'autres mauvais. Mais dans nombre de cas, aucune décision n'a encore été prise concernant les hausses pour l'an prochain.

Il est toutefois désormais clair que l'évolution de la situation économique a été nettement meilleure que ce qui était prévisible il y a six mois encore. La surévaluation du franc a poursuivi sa baisse. L'économie d'exportation n'est pas la seule à en bénéficier, le commerce de détail et le tourisme aussi. La reprise économique est largement sensible.

Dans ce contexte, les salaires des travailleurs et travailleuses à moyen et bas revenu doivent être substantiellement relevés. De telles hausses sont méritées. L'employeur qui refuse d'améliorer sensiblement le salaire de son personnel s'exposera à la forte pression de devoir se justifier, car ce sont les travailleurs et les travailleuses qui réalisent une grande partie des bons résultats.

De ce point de vue, le comportement des entrepreneurs de la construction pendant ces négociations salariales est tout simplement mesquin. Dans la construction, le travail est intense, mais aussi, en comparaison internationale, très productif. Les travailleurs et travailleuses de la construction ont, eux aussi, plus que mérité une hausse décente de leur salaire.

Qui plus est, le renchérissement reprend après une longue pause et que les primes des caisses-maladie augmenteront en moyenne d'environ 4 %. En l'absence de hausse sensible, les salaires réels vont baisser. C'est inacceptable.

À travers de grands événements et des campagnes largement reprises par les médias, des groupes d'entreprises et des responsables politiques ont vanté il y a peu le tournant numérique pris par l'économie et fait savoir aux salarié(e)s qu'ils devaient l'accueillir de manière positive parce qu'il présentait des avantages pour tout le monde. Mais dans la réalité économique, il ne peut être question d'avantages que si les profits ne sont pas écrémés unilatéralement par les gros salaires et les détenteurs de capitaux, alors que la grande majorité des salarié(e)s ne voit que les charges. Les négociations salariales pour 2018 représentent donc une batterie de tests pour l'équité en matière salariale. Mais aussi pour une certaine clairvoyance, car l'économie ne fonctionne sur la durée que si la grande majorité des travailleurs et travailleuses n'est pas décrochée économiquement, c'est-à-dire au plan salarial.

Lors de ces négociations salariales aussi, il faudra veiller à ce que les bas salaires puissent poursuivre leur rattrapage. Si les régions comme les cantons de Neuchâtel et du Jura ont fixé un salaire minimum de 20 francs de l'heure, on ne saurait admettre que, comme maintenant à Arbon, une entreprise telle que Zalando, verse un salaire de 17 francs de l'heure. Ici, nous avons besoin de bonnes conventions collectives de travail avec des salaires minimums décents. Les commissions tripartites aussi doivent agir.

Ces prochaines semaines, les employeurs vont donc devoir revoir leur copie. Sinon, cela se paiera. Par rapport au début de l'été, la situation s'est de fait modifiée : en faveur des travailleurs et des travailleuses.